



LIGUE D'AÏKIDO DES PAYS DE LA LOIRE FFAAA

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 15 MARS 2017

Présents :

Jocelyn BERNAUD, Laurence CHEDORGE, Basile DOSSOU, Yann LEGALLIC, Eric LUBERNE, André MAURY

Invités :

Sylvie DOUBLE, Farid SI MOUSSA

Absent excusé :

Pascal ELOUARD

Rédaction du compte-rendu : André MAURY

ORDRE DU JOUR :

- 1) Compte-rendu de la dernière réunion du comité directeur
- 2) Travaux des commissions et CNDS
- 3) Actions promotion Aïkido
- 4) Définition de règles internes en matière de remboursement des frais
- 5) Recueil d'informations auprès des clubs
- 6) Questions diverses

Ouverture de la réunion : 19 h 30

1 COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le compte-rendu de la réunion du 06 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

2 TRAVAUX DES COMMISSIONS ET CNDS

Les travaux concernant le CNDS sont en cours.

La commission médicale de la ligue, grâce au concours d'Elyse VALSER, est de nouveau en place. Elyse, après avoir été cooptée, fait partie du comité directeur.

La commission « jeunes » donne des précisions sur le stage qu'elle organise le samedi 18 et le dimanche 19 mars 2017 :

- le samedi est consacré à la formation et au perfectionnement des enseignants, actuels ou futurs, chargés dans leurs clubs respectifs de l'enseignement de l'aïkido aux enfants et adolescents.
- le dimanche après-midi se tient un stage inter générations permettant aux enfants et adolescents de pratiquer avec des adultes et également d'en appliquer la réciprocité.
- ces deux activités étroitement liées sont animées par un intervenant extérieur.
- durant l'année sportive et notamment cette saison 2016-2017, ont eu lieu deux stages de ligue « jeunes et ados » par deux intervenants de la ligue et un stage de ligue « enseignants jeunes et inter générations » mené par un intervenant extérieur comme cela se passe pour les stages de ligue « adultes ».

Une commission « féminines » dont le but reste à définir serait à mettre en place. Sylvie DOUBLE, invitée à cette réunion donnera ultérieurement une réponse quant à sa participation à cette commission ou à une autre.

3 ACTIONS PROMOTION AÏKIDO

Afin de promouvoir la discipline, il s'avère nécessaire de renforcer les contacts avec les médias et notamment

avec la presse et les télévisions locales lors de stages nationaux et régionaux organisés par notre ligue.

4 DEFINITION DE REGLES INTERNES EN MATIERE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS

Exposé du trésorier :

- la comptabilité de la ligue est en phase de reconstruction après l'abandon du logiciel **C.I.E.L.**, inadapté à la gestion comptable d'une association type loi 1901.
- 80 % de la recette du dernier stage national ont été reversés à la Fédération. Avec les frais divers, la ligue est déficitaire de 130 euros.
- seulement trois clubs ne sont pas à jour de leur cotisation ligue. Cela va être réglé très prochainement.
- le remboursement des frais de l'intervenant extérieur (stage régional n° 3) doit se faire sur présentation de justificatifs et doit (après avis unanime des membres du bureau) ne concerner que l'intervenant lui-même ; pas la famille ni accompagnant.
- le budget de la ligue est en rouge depuis trois ans. Il serait peut-être envisageable d'augmenter la cotisation ligue qui n'a pas bougé depuis quelques années. (Le bureau propose de recueillir l'avis des présidents de clubs)
- notre ancien président de ligue, qui a démissionné lors de la dernière assemblée générale, a demandé des remboursements de frais concernant l'année **2015** avec des justificatifs difficilement exploitables pour un trésorier, d'autant que l'exercice de la saison 2014-2015 a été bouclé depuis l'assemblée générale de cette même saison. Néanmoins, afin de ne pas spolier Luc POTIER et mettre en doute sa bonne foi, il lui a été versé en deux temps 328 et 210 euros. Aucun remboursement n'a été demandé pour 2016.

Concernant le règlement des frais, il existe, depuis des années et à l'intention du trésorier, une fiche de demande de remboursement à remplir et à laquelle on joint les justificatifs de dépenses.

Le bureau décide à l'unanimité que les demandes de remboursement devront être envoyées au trésorier dans un délai maximum de deux mois. Passé ce délai les demandes ne seront plus prises en compte. La ligue s'aligne ainsi sur le règlement fédéral (comité directeur FFAAA du 13 mars 2016).

5 RECUEIL D'INFORMATIONS AUPRES DES CLUBS

La proposition de visite des clubs formulée par le vice-président est retenue. Il reste à définir les modalités d'exécution concernant la prise de contact et le recueil d'informations avec peut-être le support d'un questionnaire. A revoir au prochain comité directeur.

6 QUESTIONS DIVERSES

Farid SI MOUSSA poursuit ses activités au sein du CTR dont la prochaine séance aura lieu le samedi 27 mai 2017 à Rezé.

Réponse à Pascal ELOUARD : c'est avec plaisir que nous reconduisons la séance d'initiation au kinomichi lors du stage de ligue 4 du 28 mai 2017 à Rezé.

Fermeture de la réunion : 22 h 00

Prochaine réunion le mercredi 31 mai 2017, même endroit, même heure.

Le secrétaire de séance
André MAURY

La présidente
Laurence CHEDORGE